

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le 12 Juin à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Etaient présents** Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Roger Bourhoven, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Rémy Soullignac et Frédérique Boret.

**Convocation du 6/06/2014**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

**I – Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 22 Avril 2014 à l'unanimité, et validation.**

### II – TERRAIN BENJAMIN

Jérôme Bonafous expose le projet puis il donne sa position, peu favorable à l'impact visuel de nouvelles constructions à l'entrée du village. Après inventaire, il ne constate pas la nécessité d'augmenter la réserve locative existante. Enfin il propose de développer le projet d'un jardin : lieu de rencontre, de pique-nique ou de jeu et qui pourrait constituer un espace indispensable dans le cas d'une augmentation de la fréquentation du village liée à l'évolution du musée.

Il se dégage du tour de table une adhésion au projet, parfois pour une raison différente comme la possibilité de garder un espace en réserve. L'intérêt financier de nouvelles constructions est évoqué par Daniel Hobmaier. Dominique Colombo rappelle que trois maisons sont actuellement à vendre dans le bourg.

**VOTE** : à l'unanimité, abandon du Projet Benjamin

En conséquence, il pourra être procédé au fauchage par Michel Magne.

### II – TELEASSISTANCE

Sylvia Goulding expose le principe, les personnes contactées, la proposition de subvention de la mairie à hauteur de 10 euros mensuels sur les 26 euros réclamés par le Conseil Général qui encadre cet équipement. L'aide communale pourrait être attribuée aux personnes bénéficiant de l'APA. Les critères limitatifs restent à l'étude.

### III – ALIENATION DU CHEMIN DE FAURE

Jérôme Bonafous fait le point sur ce dossier en attente d'un complément d'informations.

### IV – AMORTISSEMENT FRAIS P.L.U. – AMORTISSEMENT FRAIS F.D.E.L. MORS

Elisabeth Bousquet informe l'assemblée afin d'obtenir sa décision sur la durée des amortissements. Elle précise que la Trésorière conseille un amortissement sur 5 ans dans les deux cas.

**VOTE** à l'unanimité pour une durée de 5 ans des frais P.L.U.

**VOTE** à l'unanimité pour une durée de 5 ans des frais F.D.E.L. MORS

### V – QUESTIONS DIVERSES

Information « dotation élu local »

Suivi des travaux de restauration des fresques

Déplacement des poubelles du bas du bourg : information dans les événements de Juillet

Nomination de Fabrice De Nardi comme responsable de la commune en matière d'accessibilité

Information afin de demander une modification du transport scolaire pour les enfants au collège

Annnonce du vernissage des Ateliers le 4 Juillet à 18h, 20h apéritif et repas

Le feu de la St Jean se fera sur le parking en dessous de la mairie